La Nomenclature Générale des Actes Professionnels - NGAP (formation exclusivement en distanciel)

Description

Aujourd'hui, les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et les Centres de Santé Infirmiers (CSI), travaillent avec les infirmiers libéraux (IDEL) de leur territoire dans le cadre d'une prise en charge coordonnée au bénéfice du parcours de santé des patients.
Le respect de la réglementation et de la mise en place d'une convention cadrée et équilibrée entre les services et les professionnels libéraux, permet d'induire une collaboration sereine et pérenne tout en offrant une prise en charge de qualité au patient.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Objectifs

- Mieux appréhender la NGAP dont la NGAI afin de permettre son utilisation optimale
- Connaitre tous les éléments et tarifications qui concernent la facturation des actes infirmiers dont BSI (cas concrets)
- S'approprier et maîtriser l'application de la NGAI, à partir d'apports théoriques, de quiz, de cas concrets et de mises en situations de facturations complexes
- Connaître les risques d'une interprétation erronée de la nomenclature

Contenu

- Discriminer le cadrage réglementaire du partenariat IDEL - structures de soins (CSI, SSIAD, HAD)
- Savoir reconnaitre l'obligation de traçabilité et sa mise en place
- Distinguer les grandes étapes de la NGAP
- Différencier les différents articles des dispositions générales de la NGAP
- Appliquer les différents actes de soins courants présents dans le chapitre I de la NGAP
- Expérimenter les cotations des actes de soins spécialisés

Méthodes pédagogiques

Les activités sont conçues pour alterner entre différentes méthodes pédagogiques en partant des besoins des participants :

- Méthode expositive : *support, textes de références, vidéos etc.*
- *Méthode interrogative : quizz, questionnements à l'oral etc.*

- *Méthode active : brainstorming, activité ludiques, jeux de rôles, études de cas, exercices pratiques etc.*
- *Méthode expérientielle : analyse de pratiques, débriefing, mise en commun, débat etc.*
- *Méthode démonstrative : simulation, démonstration par le(la) formateur(rice) si besoin*

Évaluation de la formation

Tout au long de la formation, le formateur réalise une évaluation formative via des questionnements, des exercices d'application et des études de cas. A la fin de la formation, une évaluation sommative est réalisée pour valider les acquis et l'atteinte des objectifs par le stagiaire.

Durée : 2 jours en distanciel
Intervenants : Philippe Gras, IDEL, formateur, expert en NGAP et environnement conventionnel de l'IDEL
Publics : IDEC et IDE

Date des formations

- Nous contacter pour les dates